



LE PORT DU MASQUE CHIRURGICAL

ADOPTÉZ LES BONNES PRATIQUES

Le port du masque fait partie des mesures barrières à appliquer pour se protéger et protéger les autres.



Se laver
très régulièrement
les mains



Tousser ou éternuer
dans son coude
ou dans un mouchoir



Se moucher dans
un mouchoir
unique



Eviter de se
toucher le visage



Eviter les
contacts directs



Porter un masque

PORTEZ LE MASQUE POUR VOUS PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES !



1 - LAVEZ OU DÉSINFECTEZ
VOS MAINS AVANT ET APRÈS TOUTE
MANIPULATION DU MASQUE



2 - POUR METTRE LE MASQUE,
POSITIONNEZ LA FACE BLANCHE
VERS LE VISAGE ET LE BORD RIGIDE
VERS LE HAUT



3 - COUVREZ LE NEZ, LA BOUCHE
ET LE MENTON. AJUSTEZ LE BORD
RIGIDE À LA FORME DE VOTRE NEZ



4 - VOUS POUVEZ PORTER
LE MASQUE ENVIRON 4 HEURES.
SI VOTRE MASQUE EST MOUILLÉ OU
SOUILLÉ, REMPLACEZ-LE



5 - RETIREZ LE MASQUE EN
LE MANIPULANT PAR LES
ÉLASTIQUES.
PLACEZ-LE DANS LE SACHET
JETABLE

N'oubliez pas de laver ou
désinfecter vos mains avant
et après toute manipulation
du masque

POUR TOUTE NOUVELLE DOTATION OU TOUTE QUESTION,
RAPPROCHEZ-VOUS DE VOTRE ENCADREMENT DE PROXIMITÉ



QUESTIONS FREQUENTES SUR LE PORT DU MASQUE

**N'OUBLIEZ PAS DE
LAVER OU DÉSINFECTER
VOS MAINS AVANT ET
APRÈS TOUTE MANIPU-
LATION DU MASQUE**

Le port du masque est-il obligatoire ?

Le port du masque a été recommandé par les médecins du travail au regard de la situation sanitaire actuelle. L'entreprise a suivi cette recommandation et a mis à disposition des masques à l'ensemble des agents. Le port du masque comme mesures barrières est donc obligatoire et nécessaire pour assurer la protection personnelle et collective.

Des sanctions sont-elles prévues en cas de non port de masque ?

Pas en première intention mais l'employeur s'attachera à ce que tous les agents le portent et sera vigilant à son bon usage.

Le masque est-il considéré comme un EPI ?

Non - Le masque est considéré comme un équipement de protection sanitaire pour se protéger et protéger les autres durant l'épidémie Covid-19.

Si je fais un métier physique, est-ce que la dotation en masque est majorée ?

Le nombre de masques sera adapté en fonction des besoins liés aux conditions d'exercice (activité physique, forte chaleur, services prolongés, ...) et aux divers aléas (détérioration, perte, ...).

Puis-je enlever le masque pour boire ?

Oui, il est possible de retirer le masque pour boire ou manger en respectant certains gestes.



Retirez l'élastique d'un côté en faisant bien attention de ne pas toucher avec les mains l'intérieur du masque



Buvez normalement



Repositionnez l'élastique derrière l'oreille et réajustez le masque

La dotation de masque sera-t-elle assurée sur la durée ?

L'entreprise diversifie ses sources d'approvisionnement en masques afin de garantir la couverture des besoins du groupe RATP dans la durée.

Quelle est la différence d'efficacité entre un masque chirurgical et un FFP2/FFP3 ?

Les masques chirurgicaux sont utilisés pour des activités courantes pour se protéger du virus. Pour les activités industrielles nécessitant des protections contre les poussières, le port

du masque FFP2 ou FFP3 est recommandé.

Le port d'une barbe ou d'une moustache a-t-il un impact ?

Le port d'une moustache ou d'une barbe peut réduire l'étanchéité du masque et donc réduire l'efficacité dudit masque.

Les mesures barrières sont-elles maintenues avec le port du masque ?

Le port du masque ne remet pas en cause le maintien des mesures barrières. En période épidémique, il doit être considéré comme une mesure complémentaire aux mesures barrières en vigueur. L'assouplissement de certaines mesures au regard de l'évolution du stade épidémique sera évalué au cas par cas, en coordination avec le médecin de secteur et le médecin référent.

Que faire lorsque je trouve un masque abandonné ?

Un masque abandonné a peut-être été porté et/ou souillé, il ne faut surtout pas l'utiliser. Le mettre à la poubelle, munie d'un sac plastique, en le tenant par les attaches (élastiques ou liens) et bien se laver les mains après avec de l'eau et du savon ou, à défaut, du gel hydroalcoolique.

Les masques ont-ils une date de péremption ?

Pour les masques chirurgicaux, la DLU (Date Limite d'Utilisation) est indiquée en général sur la boîte contenant les masques conformément au certificat du fabricant. Certains masques chirurgicaux peuvent ne pas avoir de date de péremption. Dans tous les cas, un test par échantillonnage est réalisé à la plateforme logistique LDR afin de s'assurer du bon état des masques avant distribution.

Si, malgré ces précautions, un masque s'avérait défectueux (élastique qui cède notamment), ne pas l'utiliser, le jeter et en demander un nouveau à son management local.

Va-t-on disposer de masques dits alternatifs et quand ?

L'entreprise, dans la continuité de sa doctrine de diversification des sources d'approvisionnement pour garantir la couverture des besoins en masques, a initié l'approvisionnement en masques dits alternatifs (masques en tissu). Ces masques ne seront distribués qu'en cas de rupture de stock de masques chirurgicaux, la praticité des masques chirurgicaux étant privilégiée.

Comment disposer d'un nouveau kit ?

Se rapprocher de l'encadrement, de même pour toute question.

Que faire en cas d'éternuement ?

Le masque est fait pour protéger son voisinage des toux ou éternuements. Si le masque est humide, le changer.

Que faire en cas de démangeaisons ?

Je me lave les mains à l'eau et au savon, à défaut à l'aide d'un gel hydroalcoolique, et j'applique le mode opératoire pour enlever et pouvoir remettre le masque.

**POUR TOUTE
NOUVELLE DOTATION
OU TOUTE QUESTION,
RAPPROCHEZ-VOUS
DE VOTRE
ENCADREMENT DE
PROXIMITÉ**